



« Ensemble, accélérons la transition énergétique et développons un territoire auto-suffisant avec 100% d'énergies renouvelables »

Compte-rendu du 2^e Comité Local de Concertation – Projet du Champ Eolien de la Croix Nollet SAS

Date : 12/ 04/ 2022 en mairie de Bouville.

Discussion introductive

- Clarification sur les différents modes de diffusion de l'information par EES à destination des riverains (lettres d'informations, bulletin, site internet) ;

Compte-rendu CLC #1

- Validation du compte-rendu par les présents au CLC #1

Variante d'implantation

- Présentation détaillée des 3 variantes
- Présentation des photomontages associés :
 - o Débat sur le mode de représentation papier cf paysage : explications sur la notion de rapport d'échelle par rapport aux éléments paysagers existants ;
 - o Dimension des éoliennes : 136m diamètre / 165m bout de pale ;
 - o Distance réglementaire aux habitations ;
 - o Critères de choix des implantations, processus et acteurs des choix techniques ;
 - o Articulation avec le parc des Prieurs ;
- La **variante 2** (6 éoliennes en 1 ligne Est/Ouest) recueille le plus d'avis favorables ;

Résultats de l'étude acoustique

- La **variante 2** recueille le plus d'avis favorables ;
- Explications sur le niveau de bruit issu des éoliennes et le niveau d'émergence ;
- Questions de clarification sur l'effarouchement des espèces animales par le bruit (phase travaux et phase exploitation) ;
- Explications sur le bridage acoustique nécessaire pour ce projet et ses niveaux ;



Gazette et modes d'information / concertation

- Question sur le rayon d'information et l'inclusion des habitants d'Alluyes et Saumeray ;
- Question sur la position du Conseil Municipal de Bouville ;

Etats généraux de l'éolien d'Eure-et-Loir

- Présentation de la carte de synthèse des Etats Généraux ;

Prochaines étapes

- Explication sur les étapes à venir du projet (choix de la variante finale et finalisation des études, présentation en CDENR28, exposition publique à prévoir, etc.) ;

Questions ouvertes

- Cycle de vie des éoliennes et origine de la production ;
- Facteur de charge sur le secteur ;
- Impact des feux de balisage et évolutions avec le nouveau décret (angle d'éclairage, intensité) et le projet « Dark sky » (plus long terme)
- Développement éolien en Eure-et-Loir et répartition avec les autres départements/régions : sentiment de saturation ;
- Consommation foncière ;
- Retombées économiques ;
- « Subventions » à la filière éolienne ;
- Implication des conseils municipaux des communes voisines, non-participation jusqu'à présent malgré l'invitation lancée ;